

COMMUNE DE PRIAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 AVRIL 2019

Présents : Gérard THEVEAUX, Gilles MAJORCZYK, Wilfried RODEMET, Christian OWCZAREK, Didier PAUCHET, Sacharalen CAPRON, Eric TEYSSIER, Fabienne CHARMETANT, Sylvain GIRARD.

Excusés : Christian HEYBERGER, Jean-Claude AUSINA, Daniel JANIN.

Absents : Jean-François BRAON, Jean-Louis FAVIER.

Secrétaire de séance : Wilfried RODEMET.

DELIBERATIONS

APPROBATION du COMPTE DE GESTION et du COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif a été clôturé à 115 014.29 € en recettes et à 90 109.82 € en dépenses pour la section d'investissement et pour la section de fonctionnement en recettes à 81 891.21 € et en dépenses à 48 573.20 €.

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif du budget assainissement 2018 laisse apparaître :

✓ Un excédent de fonctionnement pour :	271 154.56 €
✓ Un excédent d'investissement pour :	58 611.83 €
✓ Des RAR en dépenses d'investissement d'un montant de :	8 300.00 €
✓ Des RAR en recettes d'investissement d'un montant de :	0.00 €

Le Conseil décide d'affecter les résultats de fonctionnement de l'année 2018 comme suit :

- ✓ **58 611.83 €** au compte 001 « excédent d'exécution d'investissement reporté »,
- ✓ **271 154.56 €** au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget pour l'exercice 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

✚ Section de fonctionnement :	343 529.00 €
✚ Section d'investissement :	493 986.39€

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

Il est proposé de reconduire pour 2019 les taux de l'année 2018 qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 9.80 %
- Taxe foncière bâti : 10.90 %
- Taxe foncière non bâti : 40.08 %

Adopté à l'unanimité

APPROBATION du COMPTE DE GESTION et du COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif a été clôturé à 1 036 952.75 € en recettes et à 888 110.43 € en dépenses pour la section d'investissement et pour la section de fonctionnement en recettes à 1 202 054.96 € et en dépenses à 1 056 834.68 €.

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif du budget principal 2018 laisse apparaître :

✓ Un excédent de fonctionnement pour :	211 870.07 €
✓ Un déficit d'investissement pour :	30 179.80 €
✓ Des RAR en dépenses d'investissement d'un montant de :	42 800.00 €
✓ Des RAR en recettes d'investissement d'un montant de :	124 730.00 €



Le Conseil décide d'affecter les résultats de fonctionnement de l'année 2018 comme suit :

- ✓ **30 179.80 €** au compte 001 « déficit d'investissement reporté »,
- ✓ **211 870.07 €** au compte 002 « excédent d'exécution de fonctionnement ».

Adopté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Le budget pour l'exercice 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

 Section de fonctionnement :	1 041 266.07 €
 Section d'investissement :	529 151.07 €

Adopté à l'unanimité

OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet dont il a eu connaissance par lettre d'information diffusée par la Fédération Nationale des Communes Forestières aux collectivités.

Pour remédier à la situation financière inquiétante de l'Office National des Forêts et à ses déficits récurrents, un projet a été émis d'un encaissement par l'ONF des recettes des ventes des bois des communes, avant un reversement dans un délai pouvant aller jusqu'à trois mois.

Le Conseil Municipal s'oppose à ce mode d'encaissement et apporte son soutien à la même position défendue par la Fédération Nationale des Communes Forestières.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Projet de départ de Mme Persoud (Psychologue)

Mme Persoud projette de cesser son activité. Le cas échéant, le Conseil est d'accord pour écourter son délai de préavis.

Conseil Communal de l'Action Social (CCAS)

Le 01er Avril a eu lieu le vote du budget du CCAS.

Les matinées de formation sur internet et les outils numériques ont commencé le jeudi 4 Avril. Les personnes participantes sont très satisfaites.

Styl'Monde

Les travaux d'agrandissement devront normalement être finis fin Juin.

Lotissement les Grandes Champagnes

Il avait été signalé la présence persistante d'une flaque d'eau devant l'entrée vers les boîtes aux lettres. Les travaux ont été réalisés par un revêtement et un drain raccordé au réseau d'eaux pluviales pour un montant de 7 362.00 € TTC.

Communauté de Communes

La réunion du Bureau a eu lieu le Mercredi 03 Avril :

- Les accueils petite enfance (« crèches ») voient leurs contrats de Délégation de Service Public arriver à leur terme. Leur activité sera réinternalisée, d'une part suite à des modifications dans les modalités de versement des compensations de la Caisse des Allocations Familiales, et d'autre part car les entreprises sous-traitantes ne donnent pas entière satisfaction dans l'exécution de leurs missions.
- La fermeture des antennes de l'Office de Tourisme intercommunal (exceptée celle de Cerdon) est à l'étude. Les agents seraient basculés sur des missions en itinérance sur les campings, hôtels de la Communauté de Communes afin d'amener l'information au plus près des touristes et clients potentiels.
- Environnement : L'actuel contrat de traitement des ordures ménagères avec l'usine d'Ovade coûte de plus en plus cher. Les coûts de cette usine sont en train d'augmenter de façon importante. Il est demandé d'étudier une solution alternative pour le traitement des ordures ménagères de la Communauté de Communes, ainsi que le désengagement du contrat avec Ovade.
- L'aménagement de la zone Ecosphère de Pont Rompu commencera à l'automne. Néanmoins, la Direction Départementale des Territoires a déclaré à l'issue de l'évaluation des risques que 50% de la zone se trouvait être en zone inondable.

Urbanisme

Une commission a eu lieu le Mercredi 03 Avril.

Deux permis de construire ont été étudiés pour :

- une surélévation de maison dans le lotissement des Allées Fleuries 1,
- la construction d'un garage.

Deux déclarations préalables sont en cours :

- Chemin des valettes pour une division de parcelle avec création accès d'environ 8 mètres. La Mairie est en attente d'informations complémentaires.
- La pose d'un portail sur une maison route de la Dombes La Mairie est en attente d'informations complémentaires.

Trois déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées. L'un des dossiers est potentiellement intéressant, il s'agit du bâtiment ex-Vival, que la Mairie souhaiterait peut-être préempter afin de conserver la possibilité de créer un commerce de proximité (supérette) dans la commune.

Dossier bâtiments Mère Bourgeois :

La mairie a reçu deux devis concernant une éventuelle maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation – démolition des bâtiments Bourgeois. Le montant reste important, et est en cours de négociation.

L'intégrité de la grange située en face du restaurant sera certainement conservée, car la surface au sol est insuffisante pour créer un parking (projet un temps envisagé).

Panneau publicitaire situé au carrefour de la route du Pont et de la route de Genève

Ce panneau publicitaire a été posé suite à une non-opposition des services de la Préfecture. Or, la Mairie est aussi souveraine dans l'application de la loi sur la pollution visuelle, et va donc décider des suites à donner.

Ecole

21 élèves ont été accueillis au titre du service minimum d'accueil lors du mouvement social des enseignants le Jeudi 4 Avril.

Il est envisagé d'acquérir une dizaine d'exemplaires de « Mon cahier de la nature » (proposé par Le Progrès) pour offrir à l'école.

Des devis sont en cours de réalisation pour passer en connexion Fibre Optique.

Manifestation « Sur un air de famille » le 15 Juin 2019

Une réunion a eu lieu le Jeudi 4 Avril avec le Sou des Ecoles, la Communauté de Communes et différents acteurs (parents d'élèves du Collège de Pont d'Ain, etc.) pour organiser la mise en place de la buvette et découvrir le site.

La manifestation débutera à 9h30 par la balade d'activités « nature » (randonnée courte).

Les activités débuteront à 10h30, une trentaine d'ateliers différents seront organisés.

Deux spectacles auront lieu à destination des enfants de 0 à 4 ans, et un spectacle tout public le soir à 18h.

La programmation est encore en cours de finalisation, une communication sera faite avec tous les détails des ateliers.

Un appel à bénévoles sera fait pour cette journée. Les personnes devront s'inscrire en mairie.

Cantine Scolaire

Le marché actuel de prestation de repas par Bourgogne Repas arrive à échéance en Septembre. Un appel d'offres devra être lancé afin de choisir un prestataire. Le cahier des charges est en cours de rédaction.

Solutions de communication par SMS groupés

Cette solution a été envisagée pour le Plan Communal de Sauvegarde (alertes météo, etc.).

Deux devis ont été réalisés, le montant HT annuel est d'environ 450 € hors envoi de messages, et de 0.10 € HT /SMS/numéro.

Nous continuons à travailler sur ce sujet.

LE MOT DU MAIRE

Vol du camion du Comité des Fêtes et l'ensemble du matériel portatif, du camion communal lors de la journée de nettoyage de printemps le 23 mars dernier, les vestiaires du stade de football saccagés et brûlés, les bungalows de la déchetterie de Pont d'Ain incendiés, et enfin la ferme rue de Charrière du Pont détruite par le feu.

Il ne faut pas hésiter à appeler la gendarmerie en composant le 17 en cas de doute, de comportement anormal (repérage, guet...)

Gérard THEVEAUX

Prochain Conseil : le lundi 13 mai 2019 à 20 h